



CONGRES NATIONAL

DE LA

POLONIA DE FRANCE

PARIS

12 - 14 MARS 2004



SOMMAIRE

1

MOT D'ACCUEIL

2

RETROSPECTIVE

3

CONGRES NATIONAL A PARIS 2004
- PROGRAMME

4

ROLE DU CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE
- PREAMBULE A LA CHARTE DE LA POLONIA
- CHARTE DE LA POLONIA

5

COMITE D'ORGANISATION

6

CONTACTS



MOT D'ACCUEIL

1

Madame, Monsieur,
Amis de la Pologne et de la Polonia de France,

De nombreux Polonais et Français d'origine polonaise en France se sont inscrits dans l'histoire et la culture françaises au cours des siècles. Les destinées des deux pays se sont souvent croisées, tissant des liens privilégiés de confiance et de sympathie mutuelles.

L'originalité de la Polonia de France est de rassembler des personnes, des institutions, des associations polonaises mais aussi franco-polonaises.

Riche de son potentiel culturel, économique et politique, la Polonia de France est appelée à jouer un rôle de premier plan dans le développement des relations privilégiées franco-polonaises dans la perspective de l'entrée prochaine de la Pologne dans l'Union Européenne.

Malgré une importante présence polonaise en France, la Polonia de France n'est pas dotée d'une institution représentative de l'ensemble du territoire français.

Plusieurs réunions à l'échelle nationale ont cependant déjà eu lieu – à Rochefort, à Lens et enfin à Paris. Il revient au prochain Congrès National de la Polonia de France à Paris en mars 2004, de mettre en place les institutions du futur « Conseil National de la Polonia de France ».

Joignez-vous à la préparation du Congrès National de la Polonia de France et participez au resserrement des relations entre la Pologne et la France !

Dr Ewa Teslar
Présidente du Conseil d'Administration
Association « Congrès National Polonia Paris 2003 »

Juin 2001 – « Carrefour National de la Polonia et des Associations d'Amitié Franco-Polonaise de Rochefort »



Sous l'impulsion de l'Association « France-Pologne Rochefort » et de son Président, le Dr Thaddée Grzesiak, a eu lieu la première tentative de réunir l'ensemble des associations polonaises, françaises et franco-polonaises constituant la Polonia de France. Le but principal était d'engager un mouvement et une synergie entre les différentes associations dans la perspective de la création du « Conseil National de la Polonia de France ».

Pendant les trois jours de juin 2001, les congressistes ont eu l'occasion de débattre de divers sujets liés à la vie de la Polonia de France au travers de nombreux ateliers thématiques, d'échanger leurs expériences de la vie associative et de se pencher sur les problèmes les concernant.

De Septembre 2001 à Juin 2002 – élaboration de la Charte des valeurs communes de la Polonia de France par les associations polonaises et franco-polonaises

Au cours de 4 réunions successives, tenues à Paris de l'automne 2001 au printemps 2002, différentes variantes du texte de la « Charte de la Polonia de France » ont été débattues. Les délégués de la Polonia de toute la France ont apporté leur contribution à l'élaboration de ce document de base, en particulier pendant la phase finale, lors des réunions du 10 mars et 2 juin 2002 à Paris.

Juillet 2002 – « Congrès National de la Polonia et des Associations Franco-Polonaises de Lens »



Les 5, 6 et 7 juillet 2002 sous le haut patronage de M. Jan Tombinski, Ambassadeur de Pologne en France, a eu lieu à Lens le « Congrès National de la Polonia et des Associations Franco-Polonaises ». Il constituait une suite logique du « Carrefour de Rochefort » et des travaux accomplis sur l'élaboration de la « Charte de la Polonia de France ».

C'était également une occasion de renouveler les contacts entre les représentants des associations de la France entière. Mais le point essentiel a été la discussion sur le texte de la Charte et finalement son adoption.

Le Congrès de Lens s'achevant, a défini la route à suivre : l'élaboration des Statuts et l'organisation du Congrès à Paris, qui verra la constitution du Conseil National de la Polonia de France.



Octobre 2003 – « Réunion de préparation au Congrès de 2004 à Paris »

Une réunion de préparation au Congrès de 2004, s'est tenue le 11 octobre à l'Ambassade de Pologne à Paris, sur invitation de S.E. Jan Tombinski, Ambassadeur de Pologne.

Cette journée était organisée par l'Association Congrès National Paris Polonia 2003 et la Coordination Ile de France.

Ce fut un immense succès, plus de 250 participants ayant assisté à cette journée. L'arrivée massive des représentants d'une centaine d'associations de toute la France a permis une prise de conscience collective de la force que peut représenter la Polonia. 70 associations ont pu présenter brièvement leurs activités.

Pendant l'après-midi les participants de cette rencontre ont eu l'occasion de s'exprimer dans trois groupes de travail ou ateliers de réflexion sur les trois thèmes principaux des futurs Statuts : les objectifs, la représentativité et l'administration du futur Conseil National de la Polonia. Ainsi un travail, entamé en commun par les personnes présentes a pu s'effectuer et des comptes rendus ont été élaborés.

Au terme de cette journée mémorable, une Commission des Statuts à représentation nationale a été constituée. Elle doit continuer le travail déjà initié et mener à bien les discussions de la préparation des statuts du futur Conseil National de la Polonia de France.

Ainsi l'Association «CNPP2003» a rempli une partie de la tâche qui lui a été confiée : organiser un Congrès à Paris en vue d'établir un Conseil National de la Polonia représentatif. Elle s'attache maintenant à poursuivre ses engagements.





CONGRES NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE - PARIS 2004

Les 12, 13 et 14 mars 2004, sous le Haut Patronage de :

- Monsieur Christian Poncelet, Président du Sénat,
- Monsieur Longin Pastusiak, Président du Sénat Polonais,
- Monsieur Włodzimierz Cimoszewicz, Ministre des Affaires Etrangères de Pologne,
- Monsieur Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales,

aura lieu à Paris, au Palais du Luxembourg le Congrès National de la Polonia de France.

3

Ce Congrès sera l'étape ultime d'une préparation de trois ans pour la mise en place des institutions du « Conseil National de la Polonia de France ».

Grâce au travail commun de toutes les associations s'identifiant avec la Polonia de France, deux réunions à l'échelle nationale – le « Carrefour National de la Polonia et des Associations d'Amitié Franco-Polonaise » à Rochefort en juin 2001 et le « Congrès National de la Polonia et des Associations Franco-Polonoises » à Lens en juillet 2002 – ont permis d'élaborer et de voter la Charte des valeurs communes de la Polonia.

Une réunion de préparation au Congrès National de 2004, a eu lieu à Paris à l'Ambassade de Pologne le 11 octobre 2003. Elle a permis de démontrer la richesse, la variété et la force des différents courants au sein de la Polonia de France. Une prise de conscience commune a eu lieu.

S'inscrivant dans la continuité de ces trois réunions importantes, le Congrès National de la Polonia de France à Paris a pour objet :

- d'adopter les Statuts dont les projets ont été élaborés au cours de l'année 2003
- de mettre en place les institutions du futur « Conseil National de la Polonia de France »

Les délégués, reçus au Palais du Luxembourg en mars 2004, seront les acteurs de ce moment historique pour la Polonia de France.

Ce noble but a obtenu l'adhésion non seulement de la très grande majorité des associations polonaises, franco-polonaises et françaises constituant la Polonia de France, mais également des sociétés polonaises et françaises voyant ainsi un moyen de renforcement des relations culturelles, scientifiques et économiques en créant un nouveau pont entre les deux pays.



PROGRAMME DU CONGRES

Vendredi 12 mars

Palais du Luxembourg, Salle Médicis

- 9h45 : ouverture du Congrès
- 11h30-12h30 : conférence
- 13h : buffet
- 15h - 18h : présentation des projets des Statuts – discussion –
vote des Statuts
- 20h - 22h : dîner au Salon Boffrand

Samedi 13 mars

Palais du Luxembourg, Salle Médicis

- 9h30 : élection du Conseil National de la Polonia
- 11h30-12h30 : conférence
- 13h : buffet
- 15h : réunion du Conseil
- 16h : clôture du Congrès
- 19h30 : réception à l'Ambassade de Pologne et concert de « jeunes talents »

Dimanche 14 mars

- 9h30 : messe à l'Eglise Polonaise
- 12h : dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe
- 13h30 : cocktail de clôture à l'Institut Polonais



ROLE DU « CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE »

Bien que des vagues successives d'émigrants polonais en France aient su s'intégrer harmonieusement dans la société française, un grand nombre de ces Français d'origine polonaise ont gardé un attachement profond aux traditions culturelles et aux valeurs morales et spirituelles de leur pays d'origine, étant persuadés que l'appartenance à deux cultures est toujours source d'enrichissement pour l'individu et pour la société.

Beaucoup de ces personnes attachées à leurs origines, désirent un rapprochement et une meilleure représentation de la Polonia de France afin qu'elle puisse prendre davantage sa place dans la vie sociale, économique et politique française. Une structure représentative des divers courants, des différentes régions de France s'avère nécessaire.

Suite aux trois réunions nationales de la Polonia de France des trois dernières années, il revient au prochain Congrès National à Paris en mars 2004 de mettre en place les institutions du futur « Conseil National de la Polonia de France ».

Tout d'abord veiller à une cohésion et à une unité au sein de la Polonia de France grâce à une représentativité des différentes associations et institutions, sans porter atteinte à leur autonomie, indépendance ou identité.

Promouvoir l'image de la Polonia en France, en Pologne et sur la scène internationale.

Mais aussi promouvoir la Pologne en France – son image, sa langue et sa culture, son histoire ainsi que ses richesses actuelles économiques, scientifiques et techniques.

Promouvoir c'est aussi inciter au développement des relations entre les deux pays au niveau scientifique, industriel, commercial et culturel, coordonner les échanges, servir de pont, d'intermédiaire et soutenir d'autre part la francophonie.

Par ailleurs, au moment de l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, servir de lien dans ces rapports nouvellement créés.



PREAMBULE ET LA « CHARTE DE LA POLONIA DE FRANCE »

CONGRES NATIONAL DE LA POLONIA ET DES ASSOCIATIONS FRANCO-POLONAISES DE FRANCE

La « **POLONIA DE FRANCE** », réunie en **CONGRES NATIONAL** à **LENS** (Pas de Calais), les **Cinq et Six Juillet de l'an Deux Mille Deux** et constituée en assemblée par la convocation des associations franco-polonaises connues sur l'ensemble du territoire français, en présence de 185 personnes ayant pris part aux débats,

- se définissant comme composée de personnes physiques et morales résidant sur le territoire français, ayant des liens avec la Pologne et la Nation Polonaise, soucieuses de pérenniser l'ensemble des valeurs constituant leur double culture, française et polonaise,
- consciente de la valeur de son héritage historique, culturel, linguistique et spirituel, entendant préserver sa singularité au sein de la Nation française,
- profondément attachée aux libertés, à la tolérance, aux droits et devoirs de chacun, soucieuse de renforcer les liens d'amitié millénaire entre nos deux Nations,
- résolue à renforcer l'esprit d'écoute, de coopération et d'entraide entre ses membres et promouvoir le rayonnement de la Pologne dans le monde,

TEMOIGNE SA RECONNAISSANCE

à la Nation française qui a accueilli l'Emigration polonaise et facilité son intégration en respectant son identité,

REND HOMMAGE

Aux combattants des Armées et de la Résistance de France et de Pologne dont la fraternité d'armes s'est illustrée au service de leurs Patries, de l'Europe et du monde: « Pour Votre Liberté et la Nôtre »,
A tous ceux qui, en Pologne et en France, ont souffert et combattu pour que la Pologne recouvre ses libertés et redevienne un pays libre et démocratique,

A la Mission Catholique Polonaise dont la présence en France depuis 1836 a été et demeure un élément essentiel dans le maintien des valeurs religieuses, culturelles et linguistiques au sein de la Polonia et des Amis de la Pologne,

Aux enseignants et à toutes les institutions, associations et organisations qui oeuvrent pour la préservation et le développement des valeurs qui nous sont chères, et à tous ceux qui se consacrent bénévolement à ces tâches,

A la représentation diplomatique polonaise en France pour l'aide et le soutien apportés à la Communauté d'origine polonaise,

ET PROMULGUE LA PRESENTE

CHARTRE DE LA POLONIA DE FRANCE

La POLONIA DE FRANCE, composée de personnes physiques et morales, résidant sur le territoire français, liées à la communauté d'origine polonaise par leurs origines familiales, leur nationalité ou des liens d'attachement particuliers d'amitié ou de coopération avec la Pologne et le Peuple polonais, soucieuse de pérenniser une amitié millénaire et l'héritage de deux siècles d'émigration, entend promouvoir ses traditions, sa culture et l'esprit d'entraide. Elle institue entre les adhérents à la présente Charte une instance représentative dénommée:
CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE.

Article Premier :

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE vise à promouvoir l'image de la Polonia et de la Pologne et à défendre les valeurs et intérêts de ses membres chaque fois qu'il s'avère nécessaire et par les moyens appropriés.

Il a pour objet de représenter la Polonia de France auprès des instances publiques ou privées.

Article 2 :

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE coordonne et facilite l'action des personnes physiques et morales membres dudit Conseil dans le respect de leur indépendance.

Article 3 :

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE peut coopérer avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts.

Article 4 :

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE respecte les valeurs et traditions chrétiennes tout en laissant à chacun la liberté de ses convictions.

Article 5 :

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE oeuvre pour le rayonnement de la langue et de la culture polonaises en France. Il favorise le rayonnement de la langue et de la culture française en Pologne.

ASSOCIATION « CONGRES NATIONAL POLONIA PARIS 2003 »

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 20, rue Legendre 75017 Paris



COMITE D'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « CONGRES NATIONAL POLONIA PARIS 2003 »

Siège social : 20, rue Legendre 75017 Paris

- ◆ Présidente : Dr Ewa TESLAR
(Présidente d'Honneur de l'Association des Médecins d'Origine Polonaise de France)
- ◆ Vice-Président : M. Jean-Louis d'ARC
(Président de l'Association « France-Pologne Paris »)
- ◆ Vice-Président : M. Piotr MOSZYŃSKI
(Vice-Président de l'Association Polonaise de Saint Quentin en Yvelines « POLSQY »)
- ◆ Trésorier : Mme Christiane COLLIN
(Membre de l'Association « Les Amis de Talleyrand »)
- ◆ Secrétaire : Mme Barbara PLASZCZYNSKA
(Vice-Présidente de l'Association « Concorde »)
- ◆ Secrétaire Adjoint : M. Marian SZNYTER
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : Me Béatrice DERYNG-SANTAMARIA
(Ancienne Présidente de l'Association Polono - Ukrainienne)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : Dr Claudine KIEDA
(Présidente de l'Association « Loire Vistule »)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : M. Michel LISOWSKI
(Membre de la Société Historique et Littéraire Polonaise)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : Mme Monika OBREBSKA
(Membre du Bureau de l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : Mme Krystyna ORŁOWICZ-SADOWSKA
(Membre fondateur de l'Association « Nazareth Famille »)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : M. Jan PANKIEWICZ
(Vice-Président de l'Association « Echanges France-Pologne » au Havre)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : M. Janusz PTAK
(Président de l'Association des Ingénieurs et Techniciens Polonais en France)
- ◆ Membre du Conseil d'Administration : Père Henryk SZULBORSKI
(Vice-Recteur de la Mission Catholique Polonaise en France)



CONTACTS

ASSOCIATION

« CONGRES NATIONAL POLONIA PARIS 2003 »

Siège social : 20, rue Legendre 75017 Paris

Adresse courrier : 4, rue Albert Pichon - 78 140 Vélizy-Villacoublay

Coordonnées bancaires :

CRCA Saint-Germain Château 18 206 00 443

N° 3802 23 93 001 RIB 02

IBAN: FR 76 1820 6004 4338 0223 9300 102 AGRIFRPP882

♦ Présidente : Dr Ewa TESLAR

50, rue Ste Croix de la Bretonnerie 75004 Paris

Tél. : 33 (0)1 42 72 61 51

courriel : ewa.teslar@club-internet.fr

♦ Secrétaire : Mme Barbara PLASZCZYNSKA

4, rue Albert Pichon 78140 Vélizy-Villacoublay

Tél./Fax 33 (0)1 34 65 08 83 ; Fax 33(0)1 44 62 02 38

courriel : barbara.plaszczynski@laposte.net

pour les questions concernant les Statuts :

Animateur national de la Commission des Statuts :

M. Piotr MOSZYNSKI

1, rue des Mouettes 78960 Voisins les Bretonneux

Tél. : 33 (0)1 30 64 72 70 / Fax : 33 (0)1 30 64 80 47

courriel : piotr.moszynski@vnumail.com